

Annecy, le 1^{er} juin 2022

Renouveau démocratique

Lancement des nouveaux conseils de quartiers : une avancée inédite pour la démocratie locale

Validés en conseil municipal le 4 avril dernier et constitués depuis via un appel à volontaires, les 16 nouveaux conseils de quartier de la Ville d'Annecy se sont réunis hier soir à Cap Périaz pour leur soirée de lancement, en présence des acteurs socio-économiques, services et élus de la Ville. L'occasion pour les nouveaux membres – et les anciens – de se rencontrer pour la première fois, d'échanger sur leur fonctionnement mais également d'aborder les projets structurants des quatre prochaines années sur lesquels ils partageront certaines décisions avec la Ville.

Des conseils de quartier renouvelés pour plus de démocratie locale

Outils centraux du fonctionnement démocratique, les conseils de quartier constituent à la fois des lieux d'échanges au quotidien et de participation active des habitants pour repenser la ville. Au cœur du projet pour la Ville de l'équipe municipale, ils ont été dès 2020 repensés via un processus inédit pour une ville comme Annecy. Des **conseils de quartiers exploratoires** ont été créés, permettant à 240 citoyens – habitants et acteurs socio-économiques – de redéfinir les contours géographiques des quartiers de la ville et d'adopter une nouvelle charte de fonctionnement des conseils.

« Derrière notre pilier de mandat du renouveau démocratique, il y a l'idée très concrète de repenser le fonctionnement démocratique et la participation citoyenne à l'échelle de la ville. Ces conseils de quartiers incarnent pour notre équipe un acte fort en faveur du partage de certaines décisions avec les citoyens et notre volonté de leur permettre de participer activement aux projets de la Ville. Les services de la Ville seront étroitement en lien avec les 16 conseils pour les suivre au quotidien et mettre tous les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement, en fonction de leurs besoins et de l'actualité de chaque quartier. »

François Astorg, Maire

Pour la première fois réunis le mardi 31 mai 2022, ils entament ainsi une nouvelle étape de la vie démocratique locale. Accompagnés au quotidien par le service **Démocratie participative** – nouvellement créé et composé de 5 agents – dont la mission est de mettre en place la politique du renouveau démocratique à l'échelle de la ville, et par les **services de proximité** des six communes déléguées pour leur organisation au quotidien, ils permettront à chaque habitant de s'investir et de suivre la vie de leur quartier.

Les informations seront accessibles sur <https://jeparticipe.annecy.fr/>.

Le nouveau démocratique : une politique transversale

Outre la démocratie locale et les conseils de quartiers, le nouveau démocratique s'incarne également à travers des **outils** – comme le budget participatif – ou encore dans la **relation à l'habitant** via une véritable politique de proximité, au plus proche des préoccupations des citoyens sur tout le territoire d'Annecy. C'est l'ensemble de la relation entre la Ville et les citoyens qui est repensée. Les agents du service **Démocratie participative** accompagneront également l'administration dans la mise en œuvre de cette transversalité au sein de l'ensemble des services, essentielle pour permettre la transition écologique, sociale, démocratique et économique.

« Après le travail des conseils exploratoires, les citoyens renouvellent leur confiance envers la collectivité par leurs candidatures massives pour intégrer ces 16 nouveaux conseils de quartier. Nous sommes tous acteurs, responsables et garants de l'intérêt général. Chacun est légitime à avoir voix au chapitre et je crois en notre interdépendance – habitant, élu et agent – pour prendre de meilleures décisions en ce qui concerne la construction de projets qui répondent mieux à nos besoins collectifs. »

**Marie Bertrand, adjointe en charge du nouveau démocratique
et de la participation citoyenne**

Une participation attendue dans des projets structurants des quatre prochaines années

- Le projet de **réhabilitation de l'hôtel de ville** : les habitants seront appelés à participer à la définition des futurs espaces du rez-de-chaussée, consacrés à l'accueil des usagers et à la convivialité (café citoyen...).
- Dans le cadre de **l'aménagement du territoire**, la politique du nouveau démocratique instaure un véritable dialogue entre les citoyens, les élus et les services de la Ville à différents moments : **Annecy Prospective 2050**, pour repenser la ville dans sa globalité avec l'ensemble des acteurs du territoire, participation prévue dans le référentiel du **Bien Construire Annecy** dévoilé le 3 mai dernier.
- La mobilisation de la **jeunesse** au sein des conseils de quartier et son engagement au quotidien sont un signe fort pour la Ville, qui leur a donné la parole à l'occasion du concours « Ô parleurs », organisé dans le cadre du premier festival de la jeunesse.
- Le **budget participatif** : le suivi de la mise en place des projets choisis dans la première édition fera partie des missions de chaque conseil concerné.

Contact presse :

Anouck Duchosal – Attachée de presse
07 64 82 20 03 – anouck.duchosal@annecy.fr